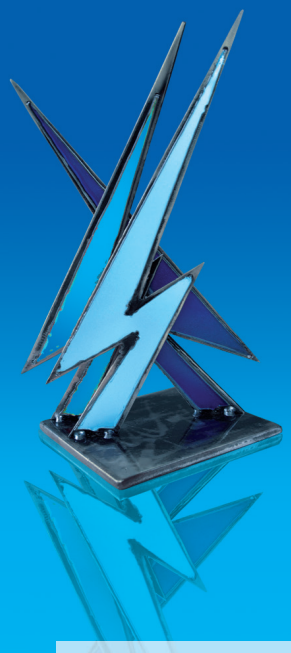

DOSSIER DE CANDIDATURE

ENERG'IAA 2021

Le Prix de la performance énergétique en IAA

PRÉSENTATION DE L'USINE CANDIDATE

Raison sociale

Adresse

Date de création (et de dernière extension) de l'usine

Secteur d'activité | CA annuel

Volume de production | Effectif de l'usine

Personne responsable de la candidature

Prénom et Nom

Fonction | Téléphone

E-mail

RÉGLEMENT

1 Le magazine Process Alimentaire organise, en partenariat avec EDF, « ENERG'IAA 2021 », le Prix de la performance énergétique en IAA.

2 Le droit de participer au prix est ouvert aux industriels agroalimentaires ayant réalisé des actions significatives en matière d'efficacité énergétique dans une usine implantée en région Bretagne, Pays de la Loire ou Normandie. Les actions présentées dans le dossier de candidature doivent s'être concrétisées après le 1er janvier 2018 sur le site industriel participant et avant le 1er juin 2021. Sont autorisées à concourir les entreprises dont le volume des ventes en grande distribution, autres commerces de détail et restauration hors domicile excède la moitié du chiffre d'affaires. Il n'y a pas de frais d'inscription.

3 Si l'entreprise participante possède plusieurs sites de transformation agroalimentaire, elle ne peut soumettre qu'un seul dossier de candidature. Il lui appartient de s'assurer de la réalité des informations communiquées dont elle prend la responsabilité en cas de non-conformité.

4 Le jury, sous la présidence de Pierre Christen, rédacteur en chef de Process Alimentaire, sera composé d'experts du secteur de l'énergie et de l'industrie agroalimentaire. Les décisions du jury sont sans appel et ne pourront être contestées. Les dossiers seront jugés sur des critères de performance énergétique. Les membres du jury sont tenus à la stricte confidentialité sur le contenu des dossiers examinés.

5 Le prix sera remis lors du salon Cfia, le mardi 8 juin 2020. Le lauréat s'engage à être représenté à la remise du prix. Le lauréat bénéficiera d'un reportage dans une édition 2021 de Process Alimentaire et d'un article sur le site www.processalimentaire.com. Un service de relations presse sera assuré auprès des médias régionaux et de la presse économique nationale. L'industriel lauréat pourra faire mention de sa distinction dans sa propre communication. Il s'engage pour cela à citer le magazine Process Alimentaire comme créateur du Prix ENERG'IAA.

ENERG'IAA 2021

Le Prix de la performance énergétique en IAA

VOTRE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE : QUELLE EST VOTRE DÉMARCHE ?

Précisez si un **bilan énergétique** a été mené sur l'usine et indiquez, le cas échéant, les résultats obtenus pour les années 2018, 2019 et 2020.
Merci de préciser la part des **consommations en fonction de chaque type d'énergie** (électricité, gaz...).

Merci d'indiquer quelle est **votre politique énergétique** (stratégie, méthodologie) et précisez les différents responsables impliqués dans la démarche. Détaillez les objectifs que vous vous êtes fixés.

ENERG'IAA 2021

Le Prix de la performance énergétique en IAA

VOTRE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES PROCESS ET DES BÂTIMENTS : QUELS SONT VOS RÉSULTATS ?

Détaillez les **actions engagées et les moyens mis en œuvre**. Indiquez les **résultats obtenus** pour chacune de ces actions et commentez-les. Dans la mesure du possible, merci de préciser les valeurs et l'évolution des indicateurs et ratios énergétiques pour les années 2018, 2019 et 2020.
Précisez l'évolution du **ratio kWh consommés/quantité de produit fini.**

>>>

ENERG'IAA 2021

Le Prix de la performance énergétique en IAA

>>>

DOSSIER À RETOURNER
avant le vendredi 21 mai 2021

→ Par e-mail
pchristen@editionsduboisbaudry.fr

→ Par courrier
Pierre Christen
Magazine Process Alimentaire
13, square Chêne Germain
35 510 Cesson-Sévigné

POUR TOUTE QUESTION COMPLÉMENTAIRE

Pierre Christen
Tél : 06 75 15 60 42
pchristen@editionsduboisbaudry.fr

Un événement
PROCESS ALIMENTAIRE

En partenariat avec
EDF

Avec le soutien de
ABEA